

ACTION URGENTE

CHINE. UN PRISONNIER OÛIGHOUR DANS UN ÉTAT CRITIQUE

Abdukiram Abduveli, Ouïghour actuellement détenu en Chine, se voit refuser tout traitement alors qu'il souffre d'un cancer des os et de douleurs articulaires.

Abdukiram Abduveli, dignitaire religieux au sein de la population ouïghoure en Chine, a été inculpé d'incitation à la propagande contre-révolutionnaire le 1^{er} juillet 1991. Le 5 mai 1993, il a été condamné à 12 ans de prison et il s'est vu interdire d'exercer ses droits politiques pendant quatre ans. Aucune information concernant les éléments de preuve n'a été donnée lors du verdict, et cet homme s'est vu refuser le droit à un avocat. À cette époque, celui-ci était détenu à l'isolement et son droit à la liberté de religion, y compris le fait de prier, faisait l'objet de restrictions.

Abdukiram Abduveli devait être libéré de prison le 16 novembre 2002 mais lorsque sa famille est venue le chercher à la prison d'Ürümqi, elle a appris que la peine de cet homme avait été prolongée de trois ans. Aucun motif juridique n'a été invoqué. La sentence d'Abdukiram Abduveli a été rallongée à trois autres reprises, le 16 novembre 2005, le 16 novembre 2008 et le 16 novembre 2011. Ce n'est qu'en 2009 que le tribunal populaire intermédiaire de la nouvelle ville d'Ürümqi a rendu un verdict écrit concernant la prolongation de peine de cet homme, proposant que celui-ci soit relâché le 30 juin 2014.

En septembre 2011, Abdukiram Abduveli a entamé une grève de la faim en signe de protestation ; il a refusé de s'alimenter pendant neuf mois et aurait été nourri de force par intraveineuse. Son frère a expliqué que pendant cette période, les gardiens de prison autorisaient les proches d'Abdukiram Abduveli à lui rendre visite dans le but de le convaincre de mettre un terme à sa grève. À chaque fois que sa mère et ses frères l'ont vu, ils ont constaté que son état de santé était critique et qu'il ne pouvait pas se tenir debout à cause de la malnutrition. Le 16 novembre 2011, sa famille a appris que celui-ci était atteint d'un cancer des os et de douleurs articulaires, mais elle n'a pas été autorisée à lui rendre visite. Elle n'a pu que regarder un enregistrement vidéo sur lequel il apparaissait. La santé d'Abdukiram Abduveli se serait fortement dégradée au point que celui-ci aurait commencé à perdre la vue et l'ouïe.

Cet homme continue de se voir refuser les soins médicaux nécessaires et tout contact avec ses proches, tandis que sa mère continue de déposer des recours contre son incarcération.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en mandarin ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités à s'assurer qu'Abdukiram Abduveli reçoive sans délai des soins médicaux adaptés ;
- appelez-les à libérer cet homme immédiatement et sans condition, à moins qu'il soit inculpé d'une infraction reconnue par le droit international.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 1er NOVEMBRE 2012 À :

Président de la Chine

HU Jintao Guojia Zhuxi
The State Council General Office
2 Fuyoujie, Xichengqu
Beijingshi 100017, Chine

Fax : +86 106 2381025

Courriel : gov@govonline.cn

Formule d'appel : *Your Excellency, /*

Monsieur le Président,

Chef du gouvernement populaire de la région autonome ouïghoure du Xinjiang

Nur Bekri Zhuxi
Xinjiang Weiwuer Zizhiqu Renmin
Zhengfu Banggongting
2 Zhongshanlu, Urumqi 830041
Xinjiang Weiwuer Zizhiqu, Chine

Fax : +86 991 2817567

Formule d'appel : *Dear Chairman, /*

Monsieur le Chef du gouvernement,

Copies à :

Responsable de la Justice
Abuliz Usour Tingzhang
Xinjiang Weiwuer Zizhiqu Sifating
27 Renminlu, Urumqi 830
Xinjiang Weiwuer Zizhiqu, Chine

Fax : + 86 991 2311590

Formule d'appel : *Dear Director, /*

Monsieur,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

CHINE. UN PRISONNIER OUIGHOUR DANS UN ÉTAT CRITIQUE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

La torture et autres mauvais traitements sont fréquents en Chine, quel que soit le type de détention, bien que ce pays ait ratifié la Convention des Nations unies contre la torture en 1988. Par ailleurs, Amnesty International reçoit régulièrement des informations faisant état de décès en détention, souvent à la suite d'actes de torture, dans diverses institutions telles que les prisons, les camps de « rééducation par le travail » et les centres de détention de la police.

Les Ouïghours sont une minorité ethnique principalement de confession musulmane. Ils vivent surtout dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang. Depuis les années 1980, ils sont la cible de violations graves et systématiques des droits humains : arrestations et incarcérations arbitraires, détention au secret, fortes restrictions de la liberté de religion et de l'exercice des droits sociaux et culturels, notamment. Les politiques gouvernementales chinoises, notamment celles qui limitent l'usage de la langue ouïghoure, restreignent grandement la liberté de religion. Les Ouïghours sont aussi victimes de l'afflux permanent de migrants chinois han dans la région. La destruction des coutumes de cette population et la discrimination à l'embauche alimentent le mécontentement et les tensions ethniques. Juste avant les Jeux olympiques de Pékin en 2008, le gouvernement chinois a lancé une campagne agressive qui a conduit à l'arrestation et au placement en détention arbitraires de milliers d'Ouïghours pour « terrorisme, séparatisme et extrémisme religieux ». Le 14 août 2008, Wang Lequan, secrétaire du Parti communiste du Xinjiang, a annoncé une lutte « sans merci » contre le « séparatisme » ouïghour.

Cette situation s'est aggravée depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis : le gouvernement chinois utilise le prétexte de la « guerre contre le terrorisme » à l'échelle internationale pour justifier la répression sévère qu'il exerce contre la population ouïghoure.

Nom : Abdukiram Abduveli
Genre : homme

AU 271/12, ASA 17/037/2012, 20 septembre 2012

AMNESTY
INTERNATIONAL

